

AVIS AU PUBLIC

Useldange, le 10 avril 2026.

Dossier N° : 3A/2026/0046/168

Conformément aux dispositions de l'article 9 point 2 alinéa 2 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que l'autorisation requise par la prédite loi a été sollicitée par la **S.A. ANTARGAZ Luxembourg** relative à **l'exploitation d'une citerne à gaz aérienne à Everlange, numéro cadastral 223/2030, section D d'Everlange, pour le compte de Monsieur Schroeder Edouard.**

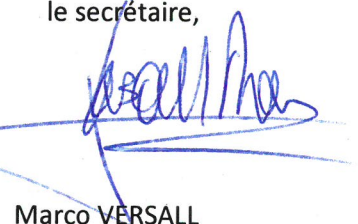
Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Le bourgmestre,



Pollo BODEM

le secrétaire,



Marco VERSALL

